



GROUPEMENT SCOLAIRE

5 rue Charles Mangot

BP 50046

80500 MONTDIDIER

☎ 03.22.98.30.40

Courriel : comptabilite@st-vincent.fr

École Catholique **SAINTE THERESE**

2, rue Chandon 80500 Montdidier

☎ 03.22.78.01.57

COMPTABILITE ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

TARIFICATION ÉCHELONNÉE

Elle est appliquée dans le souci d'une plus équitable répartition des charges supportées par les familles. Elle a pour base le quotient familial.

COMMENT DÉTERMINER LE QUOTIENT FAMILIAL ?

- 1° - Additionner toutes les ressources du foyer, y compris les allocations familiales et autres, perçues au cours de l'année civile écoulée.
- 2° - Diviser ce total par le nombre d'enfants à charge + 2 (pour le père et la mère, même si l'un d'eux seulement est au foyer).

Remarque : Pour que les salariés ne soient pas défavorisés par rapport aux personnes à revenus forfaitaires, il faut tenir compte de l'abattement fiscal de 10 % sur les salaires.

Sont considérés comme enfants à charge :

- Les enfants de moins de 21 ans au 1^{er} janvier ou de moins de 25 ans s'ils poursuivent leurs études.
- Les enfants handicapés, quel que soit leur âge.
- Les enfants adoptés ou recueillis, s'ils remplissent les mêmes conditions que ci-dessus.

Les cas particuliers (longue maladie, chômage, les grands-parents à charge, etc....) sont à signaler.

TARIFS MENSUELS D'OCTOBRE à JUIN (Cotisation Apel incluse)

Catégorie en fonction Du quotient familial	Contribution Familiale EXTERNAT	Contribution Familiale avec Demi – Pension De la TPS au CE1	Contribution Familiale avec Demi – Pension Du CE2 au CM2
A : plus de 8 000 €	72,00 €	159,20 €	160,00 €
B : de 4 900 € à 8 000€	58,89 €	146,09 €	146,89 €
C : moins de 4 900 €	49,11 €	136,31 €	137,11 €

TARIFS TRIMESTRIELS DECEMBRE - MARS - JUIN
(Cotisation Apel incluse)

Catégorie en fonction du quotient familial	Contribution Familiale EXTERNAT	Contribution Familiale avec Demi- Pension De la TPS au CE1	Contribution Familiale avec Demi – Pension Du CE2 au CM2
A : plus de 8 000 €	216,00 €	477,60 €	480,00 €
B : de 4 900 € à 8 000 €	176,67 €	438,27 €	440,67 €
C : moins de 4 900 €	147,33 €	408,93 €	411,33 €

TARIFS ANNUELS
(Cotisation Apel incluse)

Catégorie en fonction du quotient familial	Contribution Familiale EXTERNAT	Contribution Familiale avec Demi-Pension De la TPS au CE1	Contribution Familiale Demi-Pension Du CE2 au CM2
A : plus de 8 000 €	648,00 €	1 432,80 €	1 440,00 €
B : de 4 900 € à 8 000 €	530,00 €	1 314,80 €	1 322,00 €
C : moins de 4 900 €	442,00 €	1 226,80 €	1 234,00 €

**une situation comptable sera effectuée en fin d'année scolaire*

REPAS EXCEPTIONNELS : (prévenir 1 semaine à l'avance pour commander le repas)

- 6€25 pour les TPS/PS/MS/GS
- 6€75 pour les CP/CE1
- 6€95 pour les CE2/CM1/CM2

GARDERIE DU MATIN (de 7h30 à 8h30) : 1€25 par jour de présence (0€85 pour une arrivée après 8 h). La grille de l'école ne sera pas ouverte avant 8h25.

GARDERIE DU SOIR (de 17h00 à 18h15) : 2€55 par jour de présence **(pas de garderie le vendredi soir)**. Les parents peuvent venir chercher leur(s) enfant(s) avant 17h10 ou après 17h50.

COTISATION APEL : Association des parents d'élèves - cotisation annuelle par famille

ASSURANCE ST CHRISTOPHE : La cotisation est incluse dans la contribution familiale.

FRAIS ANNEXES : Prévoir quelques suppléments pour les voyages, spectacles, activités sportives ou spécifiques, fichiers conservés par les enfants (lecture, mathématiques, catéchismes...).

Nous vous informons qu'une facture annexe sera établie à chaque fin de mois pour les repas exceptionnels, la garderie ... et s'ajoutera à votre échéancier.

Toutes les factures seront consultables sur le site EcoleDirecte : onglet - situation financière.